



Performance
Bretagne

Ressources humaines +



1

QUESTIONS RESSOURCES HUMAINES

COMMENT ME DÉGAGER DU TEMPS ?

LES PROBLÉMATIQUES DU DIRIGEANT

Vous passez toutes vos soirées au bureau ? Vous n'avez plus le temps pour exercer votre métier de dirigeant ? Vous êtes sans cesse sollicité par vos collaborateurs ?

EN QUOI VOUS "DÉGAGER DU TEMPS" REND VOTRE ENTREPRISE PLUS EFFICACE ?

1 LIMITER LE SURMENAGE

Qui dit surmenage dit trop de missions pour vous seul ! Apprenez à céder certaines tâches à vos collaborateurs.

2 APPRENDRE À DÉLÉGUER

Faites confiance à vos salariés : ils seront plus efficaces, motivés et impliqués en voyant la confiance que vous leur portez.

3 DÉFINIR LES PRIORITÉS

Les priorités vous permettent de mieux gérer votre temps. Vous serez ainsi moins sollicité par vos salariés. Votre rôle se limitera à prendre les décisions et à donner votre approbation sur les missions déléguées.

4 CONSACRER DU TEMPS A LA STRATÉGIE

Sortez du quotidien pour réfléchir à une stratégie à long terme, un développement de votre clientèle.

Vous pourrez ainsi prendre de la hauteur, réfléchir à votre organisation interne, à ses possibilités d'évolution en termes de recrutement, de développement des compétences.

TÉMOIGNAGES

DE CHEFS D'ENTREPRISE
ACCOMPAGNÉS PAR PBRH +



UNE VIE PRIVÉE

« Je trouvais normal de rester jusqu'à 21h-22h et de revenir à 7h le lendemain. L'organisation a été remise à plat, j'ai délégué certaines de mes missions et je suis maintenant moins débordé. Je me demande encore comment je faisais avant ! »

UN GAIN DE TEMPS

« Sophie gère l'accueil, l'administration et moi les recrutements, la clientèle. En période de fort recrutement, je ne pouvais pas tout gérer. Elle prend maintenant en charge les recrutements et semble épanouie et motivée. »

DES SOLLICITATIONS LIMITÉES

« Ils venaient tous me poser des questions souvent bénignes. Ma réponse était une sécurité pour eux mais ce fonctionnement me prenait du temps... Désormais, un encadrement intermédiaire et une procédure écrite existent. Ils s'y réfèrent en cas de problème. Je suis présente en dernier recours. »

UN DÉVELOPPEMENT DE LA CLIENTÈLE

« J'étais responsable technique, commercial, administratif et dirigeant ! Beaucoup trop de missions... Pour sortir la tête du guidon, j'ai nommé un collaborateur en interne. Maintenant, je me consacre à l'aspect commercial, je développe mon portefeuille clients et l'entreprise. »

COMMENT ME DEGAGER DU TEMPS ?

➤ DÉLÉGATION

Il s'agit de redistribuer certaines missions pouvant être réalisées par des salariés ayant la capacité ou le potentiel pour les exécuter.

Le salarié doit être autonome. Vous contrôlez seulement la bonne exécution de sa mission. Attention, vous devez avoir confiance en lui : un contrôle excessif peut le démotiver. **En déléguant, vous allez créer un management intermédiaire.** Ces salariés vont créer un relai entre vous-même et vos autres collaborateurs.

➤ FORMATION - POLYVALENCE

Il est important de former vos salariés. Vous leur permettez de « grandir » et de développer des compétences utiles à l'entreprise.

Un salarié formé aura envie d'être formé à nouveau. **En développant une politique de formation, vous améliorez la polyvalence de votre équipe.** Un ouvrier formé peut diffuser ses nouvelles connaissances acquises à ses collègues.

➤ MANAGEMENT

Il est possible de répartir certaines de vos missions (délégation) ou bien faire appel à des compétences externes pour pérenniser votre entreprise.

Le temps partagé est une solution. Il permet d'embaucher des salariés qualifiés durant un ou deux jours par semaine dans votre entreprise. Vous avez ainsi accès à de nouvelles compétences tout en respectant le cadre de votre budget.

➤ ÉLABORATION DE PROCÉDURES

Vous avez une « culture de l'oral » dans votre entreprise : la communication et la transmission du savoir-faire se font verbalement. Cela vous permet d'être réactif. Attention cependant ce qui n'est pas écrit reste éphémère.

Certaines procédures opérationnelles doivent être écrites. Les salariés peuvent s'y référer à tout moment et n'ont plus besoin de vous consulter : vous dégagerez ainsi un temps précieux.

PBRH + : C'EST QUOI ? C'EST QUI ?

VOUS SOUHAITEZ FAIRE DE VOS RESSOURCES HUMAINES UN ATOUT CONCURRENTIEL DURABLE ?

Performance Bretagne Ressources Humaines Plus (PBRH+) vous aide à prendre en compte la dimension RH de votre entreprise pour améliorer sa compétitivité et assurer ainsi sa pérennité et son développement.

Plus de 440 entreprises bretonnes de moins de 250 salariés ont bénéficié de ce dispositif. Il propose un accompagnement collectif, en alternance avec des interventions individuelles dans votre entreprise, autour de thématiques communes à un groupe de plusieurs entreprises.

COMMENT Y PARTICIPER ?

Les prochains groupes sont en cours de constitution.

Pour tout renseignement, contactez un conseiller de votre CCI ou joignez directement :



Valérie Albisetti
Conseillère ressources humaines
v.albisetti@performance-bretagne.net
Tél : 02 99 25 41 84



Gisèle Kermarec
Conseillère ressources humaines
g.kermarec@performance-bretagne.net
Tél : 02 98 62 29 77

Performance Bretagne Ressources Humaines Plus du réseau « Performance Bretagne » est une opération financée par le Conseil régional de Bretagne, l'Etat et l'Union Européenne. Elle est animée par la CCI de région Bretagne en collaboration avec les CCI territoriales bretonnes et les organisations professionnelles ou interprofessionnelles. Elle bénéficie de l'appui du Crédit Mutuel de Bretagne, du groupe La Poste et d'experts en gestion des ressources humaines, partenaires de l'opération.